

BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°8 / 30 mai 2023

Dicton de la semaine : S'il pleut à la Ste Pétronille (31 mai) les raisins tombent en
guenille

L'Essentiel

Réglementation	Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires
Météo	Prévisions : températures élevées, risque orageux cette semaine et notamment en fin de semaine.
Phénologie	Pleine floraison généralisée, début nouaison sur parcelles précoces
Maladies	Rares nouveaux symptômes. Les parcelles doivent être protégées sous tout épisode pluvieux.
Ravageurs	Observation des glomérules, surveillez vos parcelles sensibles. Dates de traitement pour la cicadelle FD- à partir de la semaine prochaine.
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°8 du 23 mai 2023 Vous pouvez le retrouver sur le site : <u>Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)</u>

Réglementation

Utilisation des produits phytosanitaires

✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes ».



Pollinisateur sur enherbement naturel fleuri.

- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale** : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
 - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent** : il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.

La Météo

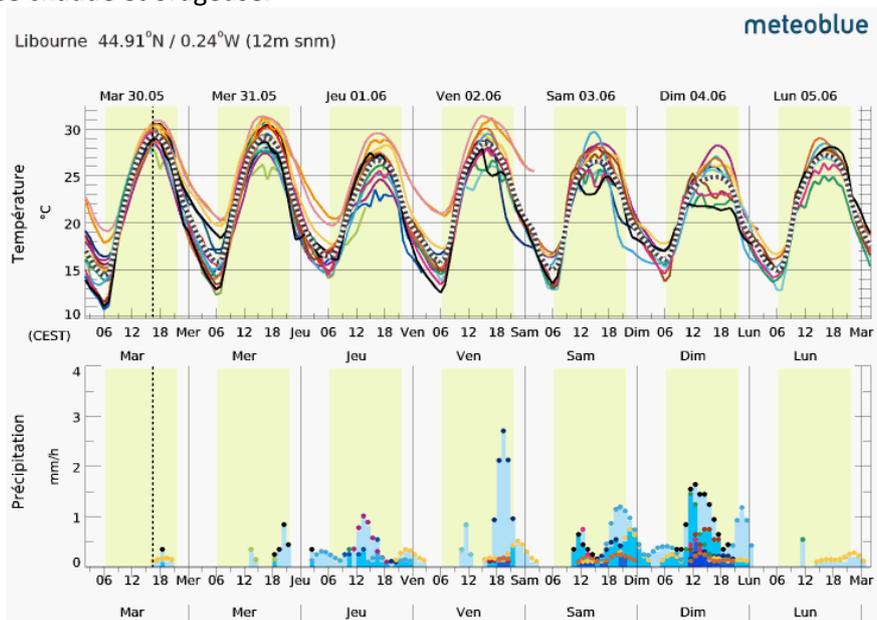
Bilan des 7 derniers jours :

Date	Néac		St Emilion		St Emilion Village		St Magne de Castillon		St Sulpice de Faleyrens		St André du Bois		La Sauve		St Pierre de Mons	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
Mardi 23 mai	18,74	0	18,4	0	18,8	0	18,96	0	18,8	0	18,42	4,38	18,21	0,51	18,6	6,6
Mercredi 24 mai	18,37	0	17,99	0	18,43	0	18,49	0,51	18,1	0	17,83	4,38	17,4	0	18,02	0
Jeudi 25 mai	16,25	0	16,24	0	16,85	0	17,25	0	16,6	0	16,27	0	15,84	0	15,85	0
Vendredi 26 mai	20,6	0	20,55	0	21,17	0	20,77	0	19,7	0	20,42	0	19,94	0	18,94	0
Samedi 27 mai	23,24	0	23,16	0	24,09	0	23,53	0	22,4	0	23,54	0	22,74	0	22,18	0
Dimanche 28 mai	23,11	2,48	22,9	1,97	23,65	4,32	23,31	0	22,8	0,76	23,03	0	22,5	13,1	22,14	3,56
Lundi 29 mai	21,94	1,02	21,83	3,05	22,51	0,51	22,2	0	21,7	0,51	21,34	2,54	20,9	3,94	21,32	7,87
Cumul de pluie des 7 derniers jours		3,5		5,02		4,83		0,51		1,27		11,3		17,6		18

Depuis vendredi les températures ont effectué une belle remontée, les températures maximales montant jusqu'à 30°C ce week-end. Cela a d'ailleurs déclenché des orages dimanche soir et lundi soir, non annoncés par les prévisions météo. Le cumul sous les orages est bien sûr très différent d'un secteur à l'autre, certaines stations ont dépassé les 20 mm.

Prévisions météo pour les 7 prochains jours :

Semaine annoncée chaude et orageuse.



Le Calendrier Lunaire

Nœud ascendant : La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

	Mercredi 31 mai	Judi 1 juin	Vendredi 2 juin	Samedi 3 juin	Dimanche 4 juin	Lundi 5 juin	Mardi 6 juin
Phase de lune	 Lune descendante	NŒUD DESCENDANT	 Lune descendante	 Lune descendante	 Pleine lune	 Lune montante	 Lune montante

Influence							
	Racine	Racine/Fleur	Fleur	Feuille	Feuille	Fruit	Fruit

Phénologie – Etat du vignoble

Une floraison rapide !!! Ce début de semaine est marqué par une pleine floraison observée sur la majorité des parcelles de cépages rouges, et une fleur qui débute sur cépages blancs.

Des baies nouées sont d'ailleurs visibles sur les parcelles les plus précoces.

Le délai de floraison a été très court, favorisé par les chaleurs enregistrées depuis vendredi dernier.

La pousse est très active, des mesures de 20 voire 40 cm de pousse en 7 jours ont été régulièrement enregistrées depuis lundi.

		
Stade H17 Boutons floraux séparés	Stade I19 Toutes premières fleurs	Stade I23 Pleine floraison

Blancs

Merlot noir

Cabernet Franc

Cabernet sauvignon

Des traitements réalisés en fin de semaine dernière avec du soufre ont marqué les jeunes feuilles, on observe une sortie de 2 à 3 feuilles depuis le jour de l'application.



Travaux au vignoble :

Les épamprages de têtes et pieds se finalisent rapidement .

Les premiers levages sont en cours, voire les seconds sur parcelles déjà levées, à noter que les coups de vent sous les orages ont cassé ou bouleversé les rameaux et un relevage est à prévoir.

Les travaux mécaniques , les tontes en inter rangs et sous le cavaillon sont en cours.

Pour rappel : les adventices ont beaucoup poussé et deviennent un obstacle à une bonne répartition de la pulvérisation, ils limitent la ventilation des pieds et maintiennent un micro climat humide au niveau des souches (favorables aux maladies cryptogamiques de la vigne). Cette année, la pousse des folles avoines et ray gras anglais pose de réels problèmes pour un nettoyage du cavaillon optimum.

✓ **Etat du sol :**

Seuls les secteurs avec un cumul de pluies important ces derniers jours sont humides en surface, les secteurs peu ou pas arrosés commencent à être très secs et compactés sur l'horizon de surface si un décompactage ou un travail avec disque ou griffes n'avait pas été réalisé ce début de saison, provoquant des asphyxies racinaires.

Attention à vos jeunes plantations, celles de l'année et les 2^{èmes} feuilles et à vos complants. Il faut gratter le sol au niveau des pieds pour s'assurer qu'il est encore frais au niveau des racines. Si ce n'est pas le cas et/ou précipitations trop faibles enregistrées ces derniers jours, il faudra prévoir rapidement un arrosage de 4 à 5 litres d'eau par plant avant qu'il n'exprime des symptômes de stress hydrique.

✓ **Asphyxie racinaire, carence potassique et magnésienne :**

Nous observons régulièrement des feuilles qui rougissent à la base des rameaux, caractéristique d'une asphyxie racinaire, liée au tassement et à la sécheresse qui pénalisent le système racinaire et provoquent une mauvaise alimentation des feuilles.

Les premiers symptômes de carences potassiques et magnésiennes sont observés sur les parcelles habituellement sensibles.

		
Asphyxie racinaire	Carence potassique	Carence magnésienne

Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

Contrôle obligatoire du pulvérisateur : pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf).

[Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

Rappel réglementaire :

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.
- ☞ Il est important de traiter sur un feuillage sec. Et pour rappel, le temps de séchage du traitement est de 1h30 à 2h.
- ☞ Dans la mesure du possible, il faut alterner les fonds de passage et l'ordre de traitement des parcelles.
- ☞ Attention, le volume de la végétation s'étoffe, le volume de bouillie doit suivre, avec 150 l/ha habituellement à cette période.

Attention de ne pas utiliser une spécialité classée SPE8 pendant la période de floraison.

Black-Rot

🔗 Le point

Il n'y a pas de nouveaux symptômes détectés sur feuilles sur notre réseau et pas de symptômes sur grappes. Le risque reste très élevé pour cette maladie avec la période orageuse actuelle et l'ensemble des parcelles en cours de floraison. Pour rappel, la sensibilité des grappes est maximale de la floraison à la fermeture de la grappe mais persiste jusqu'à la véraison.

🔗 Le conseil

Les recommandations de la semaine dernière sont toujours d'actualité : il est primordial d'assurer une protection contre cette maladie avant toute pluie annoncée, en particulier les pluies orageuses, très favorables aux contaminations sur l'ensemble des parcelles.

Nous sommes au stade maximal de sensibilité des grappes, **cf. recommandations de traitement paragraphe mildiou et oïdium.**

🔗 L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Lien vers notre webinaire de début de saison : [lien](#)

Lien vers notre fiche technique spéciale Black Rot : [lien](#)

Mildiou

🔗 Le point

Sur défaut de protection, nous voyons de nouvelles taches d'huile, mais c'est très rare. En majorité, les symptômes observés sont anciens, non sporulants suite à la remontée des températures, et surtout peu fréquents sur la très grande majorité des parcelles de notre réseau.



🔗 Le conseil

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

- Cumul de pluie supérieur à 20-25 mm (lessivage de la protection en place), **la protection n'a été que partiellement lessivée sur la majorité des secteurs**. Certains secteurs ont été complètement lessivés. Les situations sont variées, d'où l'importance de connaître la pluviométrie sur chaque îlot de la propriété.
- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées), **reprise de la croissance et pleine floraison**.
- Période de **sensibilité très importante des grappes en floraison**.
- et pluies annoncées. **Dégradation orageuse annoncée à partir de jeudi**.

En présence de symptômes (mildiou/oïdium/black-rot), un renouvellement est conseillé sans dépasser 8 jours de rémanence en l'absence de lessivage, pour limiter les contaminations de proche en proche avec les rosées matinales.

En absence de symptômes (mildiou/oïdium/black-rot), surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez en préventif de tout nouvel épisode pluvieux annoncé.

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de **300 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare)**.

A moduler en fonction du stade végétatif.

🔗 Les produits utilisables : liste non exhaustive.

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss ou Eqal DG** (sulfate de cuivre) à la dose de 1.5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.83 l/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Attention aux risques de brûlures sur feuilles avec des températures supérieures à 28°C, ce qui est annoncé pour la fin de semaine, préférez les formulations sans terpènes.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

🔗 L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprage du pied.
- ✓ Premier levage et relevage



Forme de cuivre	Nom du produit (non exhaustif)	État	Concentration	Quantité de Cu métal (g/ha)								
				50	75	100	150	200	250	300	400	500
				Dose de produit à appliquer (kg ou L/ha)								
Sulfate de cuivre tribasique	Cuproxtat SC*	Liquide	190 g/L	0,263	0,395	0,526	0,789	1,053	1,316	1,579	2,105	2,632
	Evo tribasic*	Solide	30 %	0,167	0,250	0,333	0,500	0,667	0,833	1,000	1,333	1,667
	Novicure*	Solide	40 %	0,125	0,188	0,250	0,375	0,500	0,625	0,750	1,000	1,250
Bouillie bordelaise (Sulfate de cuivre)	BB Caffaro WG*, BB Macclesfield 80, BB Manica, BB RSR Disperss, Bordo 20 micro, Cuperval, Cuprussul, Equal DG, Molya*	Solide	20 %	0,250	0,375	0,500	0,750	1,000	1,250	1,500	2,000	2,500
	Maniflow*	Liquide	124 g/L	0,403	0,605	0,806	1,210	1,613	2,016	2,419	3,226	4,032
Hydroxyde de cuivre	Blue Shield Hibio	Solide	22 %	0,227	0,341	0,455	0,682	0,909	1,136	1,364	1,818	2,273
	Champ Flo Ampli	Liquide	360 g/L	0,139	0,208	0,278	0,417	0,556	0,694	0,833	1,111	1,389
	Copernico Hibio	Solide	25 %	0,200	0,300	0,400	0,600	0,800	1,000	1,200	1,600	2,000
	Copless	Solide	37,5 %	0,133	0,200	0,267	0,400	0,533	0,667	0,800	1,067	1,333
	Copren Hibio	Solide	20 %	0,250	0,375	0,500	0,750	1,000	1,250	1,500	2,000	2,500
	Cuproxyde 50	Solide	50 %	0,100	0,150	0,200	0,300	0,400	0,500	0,600	0,800	1,000
	Funguran OH	Solide	50 %	0,100	0,150	0,200	0,300	0,400	0,500	0,600	0,800	1,000
	Heliocuire	Liquide	400 g/L	0,125	0,188	0,250	0,375	0,500	0,625	0,750	1,000	1,250
	Kentan 40 WG	Solide	40 %	0,125	0,188	0,250	0,375	0,500	0,625	0,750	1,000	1,250
	Kocide 2000	Solide	35 %	0,143	0,214	0,286	0,429	0,571	0,714	0,857	1,143	1,429
	Kocide Flow	Liquide	300 g/L	0,167	0,250	0,333	0,500	0,667	0,833	1,000	1,333	1,667
	Kocide Opti	Solide	30 %	0,167	0,250	0,333	0,500	0,667	0,833	1,000	1,333	1,667
Oxyde de cuivre	Kobber*	Solide	45 %	0,111	0,167	0,222	0,333	0,444	0,556	0,667	0,889	1,111
	Nordox 75 WG	Solide	75 %	0,667	0,100	0,133	0,200	0,267	0,333	0,400	0,533	0,667
Oxychlorure de cuivre	Yucca	Liquide	357 g/L	0,140	0,210	0,280	0,420	0,560	0,700	0,840	1,120	1,401
Hydroxyde / Oxychlorure de cuivre	Airone SC*	Liquide	136 g/L	0,368	0,551	0,735	1,103	1,471	1,838	2,206	2,941	3,676
	Cuprocol Duo*	Solide	28 %	0,179	0,268	0,357	0,536	0,714	0,893	1,071	1,429	1,786

* Produit avec la mention Spe01 = 4 kg/ha/an maximum

Source Vinopôle Bordeaux Aquitaine

Oïdium

🔗 Le point :

Nous sommes à un stade sensible et les conditions de cette semaine restent favorables au champignon, rosées matinales, petites pluies générant des durées d'humectation importantes.

🔗 Le Conseil :

La protection doit être en place sur l'ensemble des parcelles pendant la floraison.

🔗 Le conseil oïdium/black-rot

Dans le cadre d'une protection à base de cuivre et de soufre, ces deux matières actives sont toujours utilisées conjointement pour bénéficier de la synergie contre les différentes maladies.

Exemple de produits utilisables (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD (ZNT eau de 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits -8 applications max) pour une dose de 5 à 6 kg/ha.



Attention aux risques de brûlures sur feuilles avec des températures supérieures à 28°C, ce qui est annoncé pour la fin de semaine, préférez les formulations en poudre à toutes les formulations liquides.

La dose de soufre est à moduler en fonction de la présence ou non de symptômes de Black-Rot, en présence de taches régulières avec pycnides la dose doit être de 6 kg/ha.

Les doses s'entendent en doses réellement appliquées à l'hectare, ces modulations sont données à titre indicatif et doivent être ajustées à votre exploitation, nous consulter si besoin pour ajuster les quantités de produit.

🔗 L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :

- Réalisation des travaux en vert : épamprage de la tête et du pied.
- Premier levage et relevage.
- Entretien du sol (élimination de l'herbe générant de l'humidité)

Les Ravageurs Vers de grappe

Le vol d'Eudémis (seul ver de grappe présent sur les parcelles de notre réseau) est désormais bien terminé et nous observons les glomérules depuis le milieu de semaine dernière. Certaines parcelles habituellement sensibles ont déjà dépassé le seuil d'intervention préventif de la 2^{ème} génération : c'est le moment de réaliser les observations sur vos parcelles à risque.

Rappel : voici les seuils de nuisibilité de ce ravageur :

Entre 0 et 5 glomérules pour 100 grappes	Plus de 5 glomérules pour 100 grappes
Aucune intervention nécessaire en préventif de la 2 ^{ème} génération	Intervention en préventif de la 2 ^{ème} génération



Cicadelles vertes

Les larves sont très peu présentes sur les parcelles de notre réseau et les rares larves observées sont toutes jeunes.

Cicadelles de la Flavescence Dorée

Les larves de cicadelles FD sont plus présentes cette semaine, sur le feuillage principal et surtout sur les pampres.



Rappel sur ces insectes vecteurs de maladie : les cicadelles sont localisées sur feuilles âgées mais aussi les pampres du pied. Il est donc indispensable d'épamprer soigneusement vos parcelles qui doivent recevoir un traitement insecticide.

Il est également obligatoire de faucher les enherbements en fleur, avant l'application du produit de lutte.

Rappel réglementaire sur les insecticides :

- ❖ Assurez-vous de la **NON-présence des abeilles ou autres insectes pollinisateurs**
 - * par **broyage** du couvert herbacé fleuri naturel ou implanté
 - * par la plantation de jachères fleuries **loin** des parcelles à traiter
 - * en traitant tard le **soir**
 - * en **évitant la dérive** vers les autres parcelles en fleurs ou les refuges tels les talus et les haies

🌀 L'alternative

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de réaliser un épamprage soigneux du pied avec également destruction des rejets de porte-greffe.

Dates de traitement : il faut vous rapprocher du GDON dont vous dépendez, voici les différents liens :

[GDON du Libournais \(gdon-libournais.fr\)](http://gdon-libournais.fr)

[Liste-alphabetique-du-nombre-de-traitement-par-commune-2023-MAJ-dates-1.pdf \(gdon-bordeaux.fr\)](#)

[GDON du Sauternais et des Graves - accueil \(gdonsg.fr\)](http://gdonsg.fr)

Plantes Bio indicatrices

La Luzerne maculée, *Medicago arabica*

Annuelle herbacée de la famille des fabacées **Indicateur positif !**



Description : Pouvant mesurer de 20 à 60 cm à port couché, la luzerne maculée ou luzerne d'Arabie se caractérise par des feuilles formées de 3 folioles portant une tache foncée en son centre. Les fleurs sont jaunes, groupées par 3 ou 4 à l'extrémité de hampes florales prenant naissance à l'aiselle des feuilles.

Biotope primaire : Sables et limons des vallées alluviales

Caractère bio-indicateur : sols riches en base, en matière organique et un C/N équilibré. En élevage, elle indique les prairies particulièrement favorable à l'engraissement.

Attention, à ne pas confondre avec la luzerne orbiculaire assez similaire mais sans les tâches au centre des folioles qui est bio-indicatrice d'une anaérobiose du sol dû au compactage.

Phytothérapie à la vigne : Pas d'usage répertorié. Mais La luzerne maculée est un bon engrais vert.

Phytothérapie humaine : Toxique.

En cuisine : Toxique pour l'Homme comme toutes les légumineuses, elle ne s'utilise ni en cuisine, ni en médecine.

Le saviez-vous : *Medicago* : du latin *Medica*, désignant la Médie, région d'Asie Mineure au Nord-Ouest de l'actuel Iran. Les auteurs anciens pensaient que cette plante provenait de cette région. Riche en phosphore, en calcium et en protéines, il peut donc fournir au bétail de nombreux éléments nutritifs.



Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio et biodynamie.

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, nous pouvons vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine conduit en bio ou biodynamie.

Les accompagnements techniques individuels peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par le Département et la Région sous conditions.

Type de contrat	Tarif HT restant à charge à l'agriculteur après subventions
Contrat de suivi 1 visite/an	0€
Contrat de suivi 3 visites / an	300€
Contrat de suivi 6 visites / an	600€

Renseignements : BIO : Laurence Derc – l.derc@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17
BIODYNAMIE : Thierry Tricot- t.tricot@bionouvelleaquitaine.com Tél : 06 11 61 98 42

